

LA BIÉLORUSSIE AU CARREFOUR DES ENJEUX POUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France-Biélorussie à Minsk et Grodno

15 au 18 avril 2019

À l'invitation du Conseil de la République biélorusse, une délégation du groupe d'amitié France-Biélorussie du Sénat s'est rendue, pour la première fois depuis sa création, à Minsk et à Grodno, du 15 au 18 avril 2019. Elle était composée de MM. Charles Guené, président, Jean Bizet, vice-président, et Vincent Éblé, membre du groupe.

Ce déplacement faisait suite à la rencontre symboliquement très importante, le 11 novembre 2018, au Palais du Luxembourg, entre le président Gérard Larcher et son homologue biélorusse, M. Mikhaïl Miasnikovitch, marquée par une forte volonté commune de rapprochement. Le programme, organisé conjointement par les services du Conseil de la République et l'Ambassade de France à Minsk, s'est articulé autour de trois thématiques principales : le resserrement des relations bilatérales, la richesse des liens historiques et les perspectives économiques.

Située géographiquement entre l'Europe et la Russie, indépendante depuis 1991, la jeune Biélorussie apparaît comme un **Etat déterminé à affirmer son identité et placé au carrefour des enjeux stratégiques européens de demain.**

I. Une volonté d'intensification des relations bilatérales

Coïncidant avec le terrible incendie qui a frappé Notre-Dame de Paris, ce déplacement a donné aux autorités biélorusses l'occasion de témoigner leur compassion et leur solidarité, et d'exprimer leur volonté de resserrer les liens institutionnels avec la France.

Le président Mikhaïl Miasnikovitch a reçu la délégation pour une matinée de travail au parlement, en présence de MM. Sergueï Rakhmanov et Viktor Sirenko, respectivement président de la commission des affaires étrangères et président du groupe d'amitié Biélorussie-France du Conseil de la République.

Il s'est vivement félicité du dynamisme des relations interparlementaires, depuis la création du groupe sénatorial en janvier 2018, dont **le point d'orgue pourrait être la visite du président du Sénat en juin 2020 pour l'inauguration d'un monument à Chtchoutchine à la mémoire du Général de Gaulle**, sur le lieu où il aurait été détenu, de juin à octobre 1916, en tant que prisonnier de guerre.



Au Conseil de la République, M. Miasnikovitch, président, face à la délégation et à S.E. M. Didier Canesse, ambassadeur de France à Minsk

Il a également proposé que le développement des relations soit marqué par la signature d'un **accord de coopération parlementaire**, dont un projet a été remis à la délégation sénatoriale dans la perspective de cet événement. Il a aussi plaidé pour une relance des relations de jumelage entre les collectivités locales françaises et biélorusses, suggérant la création d'un **forum bilatéral des villes jumelées**. Incitant les entreprises françaises à investir davantage dans son pays, il a identifié de nombreux secteurs porteurs comme la sécurité nucléaire, l'automobile, la filière bois, l'agroalimentaire, les cosmétiques, les nouvelles technologies, etc.

A cet égard, M. Viktor Sirenko, président du groupe d'amitié Biélorussie-France, a avancé de nombreuses pistes de travail pour les futures activités conjointes des groupes d'amitié : la réactivation des liens hérités de l'histoire, notamment autour du passé napoléonien et de la bataille de la Bérézina, le renforcement de la coopération culturelle et scientifique, le soutien à l'enseignement du français en Biélorussie, etc.



Visite de la Cour constitutionnelle de Minsk en compagnie de son président M. Piotr Miklachevitch

Pour sa part, M. Piotr Miklachevitch, président de la Cour constitutionnelle, a rappelé que la Constitution de la République biélorusse célébrait cette année son 25^e anniversaire. Adoptée le 15 mars 1994, c'est la cinquième constitution dont s'est doté ce pays depuis la révolution d'octobre 1917. La Cour est composée de douze juges : six nommés par le Président de la République et six par le Conseil de la République, pour une durée de 11 ans. Saisie par le parlement ou le gouvernement, elle veille à la conformité des lois à la Constitution.

Membre de la Conférence mondiale des cours constitutionnelles, dont la prochaine réunion se tiendra à Alger en 2020, ses membres échangent régulièrement avec le Conseil constitutionnel et la Cour de cassation français.

Lors de sa rencontre avec la délégation, M. Oleg Kravtchenko, vice-ministre des affaires étrangères, a insisté quant à lui sur l'importance de la diplomatie parlementaire et sur le processus en cours de diversification de la politique étrangère de son pays. Membre de l'Union économique eurasiennne, la Biélorussie joue le rôle de médiateur dans l'épineux dossier du règlement du conflit à l'Est de l'Ukraine (signature des accords de Minsk), et s'ouvre à la coopération avec la Chine. Évoquant le sujet sensible de la peine de mort en Biélorussie, dernier pays à l'appliquer en Europe, il a fait part de sa conviction que l'opinion publique, qui s'était prononcée favorablement lors du référendum de 1996, était en train d'évoluer sur ce point, comme, plus largement, sur la question des droits de l'Homme.

S'agissant de la situation des libertés démocratiques en Biélorussie, dirigée par le président Alexandre Loukachenko depuis 24 ans, la délégation a pu compléter les entretiens officiels, en échangeant librement, à la Résidence de France, avec des représentants de la société civile (partis d'opposition, associations de défense des droits de l'Homme, journalistes indépendants) et avec M. Michel Forst, rapporteur spécial des Nations unies pour les défenseurs des droits de l'Homme qui ont font état des difficultés d'exercice des droits et de leurs activités.

II. Une séquence mémorielle exceptionnelle

Illustrant l'ancienneté et l'intensité des liens historiques unissant la France à la Biélorussie, la séquence mémorielle du déplacement a constitué l'un des moments forts de la visite sénatoriale.

Sur le site de la bataille de la Bérézina, les sénateurs se sont recueillis à proximité du lieu où le **général Jean-Baptiste Eblé** (1757-1812), **ancêtre du sénateur Vincent Eblé**, utilisant le bois des maisons alentour et dans des conditions extraordinairement difficiles, a réussi, en novembre 1812, l'exploit de faire construire deux ponts en quelques heures, permettant le passage de l'Empereur et sauvant des milliers de soldats de la Grande armée. Ils ont ensuite déposé une gerbe au carré militaire français du cimetière de Studienka, ainsi qu'aux monuments français et russe dressés en l'honneur des victimes du champ de Brili.

La délégation a également visité la Maison-Musée Kolodeyev, inaugurée lors des célébrations du bicentenaire de la bataille de la Bérézina, qui abrite une importante collection d'objets associés à la campagne de Russie.

Au musée de l'escadron « Normandie-Niémen », hébergée par l'une des écoles de Borisov, qui conserve plus de six cents souvenirs liés à l'épopée des pilotes de chasse envoyés par le Général de Gaulle sur le front Est, les sénateurs ont échangé avec sa directrice, Mme Olga Gotto, dont les élèves leur ont réservé un émouvant accueil en français.



La délégation devant le monument commémorant le franchissement de la Bérézina, entre le 26 et le 29 novembre 1812, par l'armée napoléonienne

Enfin, dans l'Oblast de Grodno, à Chtchoutchine, ils se sont rendus sur le lieu où, pendant la Première Guerre mondiale, le **Général de Gaulle, encore simple capitaine, a été détenu, de juin à octobre 1916**, avec une trentaine d'officiers français et dont il subsiste quelques témoignages photographiques. Les autorités locales envisagent de transformer d'ici à 2020 le bâtiment industriel (l'usine fonctionne toujours aujourd'hui) dans lequel les prisonniers française travaillaient en un musée à proximité duquel un mémorial devrait rappeler cet épisode.

Une autre occasion émouvante de souligner les liens historiques franco-biélorusses a été offerte par la visite de la collection réunie par la Belgazprombank à Minsk, dédiée aux artistes de **l'École de Paris**, dont nombre de figures majeures étaient originaires de Biélorussie, comme Marc Chagall, Chaïm Soutine, Ossip Zadkine, Michel Kikoïne ou Pincus Kremègne, etc.

III. Des relations économiques à dynamiser

Les interlocuteurs de la délégation ont regretté, à de nombreuses reprises, que les relations économiques et commerciales entre les deux pays ne soient pas à la hauteur de leur potentiel.

La France est, en effet, seulement le 14^e fournisseur de la Biélorussie et le 6^e fournisseur européen. Elle n'occupe ainsi que 1 % de part de marché en Biélorussie, loin derrière l'Allemagne ou la Pologne.

Avec une part de marché de plus de 50 %, la Russie dispose encore d'une position largement dominante dans les relations commerciales biélorusses. La Chine est le pays pour lequel la part de marché a le plus augmenté ces dix dernières années : 8 % en 2017 contre 3 % en 2007. Si elles reconnaissent avec satisfaction l'accroissement des exportations biélorusses vers la France en 2018, les autorités déplorent en général la timidité des investisseurs français en Biélorussie, malgré la tenue d'une commission mixte économique en octobre 2018 à Minsk, présidée côté français par M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

Un soutien de la France est par ailleurs recherché pour aider la Biélorussie à s'implanter sur les marchés francophones d'Afrique, en particulier au Cameroun, au Niger, en Centrafrique et en Côte d'Ivoire

La délégation a été invitée à se rendre à Jodino, où est implantée **l'usine Belaz**, fleuron industriel du pays qui produit d'impressionnants tombereaux géants pour les mines à ciel ouvert et d'autres engins de chantier d'une grande maniabilité. Belaz est placé au second rang mondial, derrière Caterpillar, et détient 30 % du marché dans ce secteur. Avec plus de 1 100 unités vendues et 1 milliard de recettes (les salaires sont parmi les plus élevés du pays), le groupe emploie 14 000 personnes, dont 9 500 sur ce seul site qui fait vivre une grande partie de la région.



La délégation sur le BelAZ 75710, plus grand camion au monde (20 m de long, 8 m de haut et une capacité de transport de 450 tonnes de matériaux)

Elle a pu également visiter le Parc des hautes technologies, siège de la « Silicon valley » biélorusse, qui attire les porteurs de projets par une fiscalité réduite et un processus de décision très centralisé et accéléré. Le parc est devenu notamment un centre très performant de développement de jeux électroniques (à l'instar de Viber) et a développé à l'échelle

nationale une industrie de pointe en particulier dans les domaines des équipements médicaux, matériels de radiographie et scanners.

Par ailleurs, la délégation a rencontré la communauté d'affaires française, peu nombreuse mais marquée par de belles réussites, notamment dans les secteurs des transports ou de la restauration.

De nombreux secteurs de développement ont ainsi été identifiés au fil des réunions, allant des hautes technologies et de l'intelligence artificielle à la sécurité nucléaire (avec l'ouverture de la centrale d'Astravets) en passant par l'industrie du bois, l'agro-alimentaire ou les secteurs du tourisme.

Les perspectives sont donc assez prometteuses. Après deux années difficiles, l'économie semble connaître une embellie depuis 2016. Selon le Fonds monétaire international (FMI), la croissance du PIB devrait s'accélérer, avec une inflation ramenée à 6 % et un rouble stabilisé.

IV. Une situation stratégique au cœur de l'Europe

Située entre la Russie et l'Union européenne, la Biélorussie dispose d'une situation géographique exceptionnelle, qui la place au cœur des grands enjeux européens de demain. Le pays cherche incontestablement à **diversifier sa politique étrangère** et à échapper à un tête-à-tête trop exclusif avec la Russie.

Participant à l'Union économique eurasiennne, elle a joué un rôle de médiation très positif dans le dossier ukrainien (Accords de Minsk). De son côté, en réponse aux signaux des autorités biélorusses (libération de prisonniers politiques, élections présidentielles d'octobre 2015 dans un climat apaisé...), l'Europe

qui n'a pas toujours su faire preuve de discernement, en mettant ce pays devant une alternative sommaire entre « est et ouest », a assoupli sa position et levé la plupart des sanctions économiques. La Biélorussie paraît ainsi dans une phase d'ouverture vers l'Europe, et en particulier vers la France, comme le montre la suppression des visas « court séjour » pour nos ressortissants depuis juillet 2018.

La délégation sénatoriale a eu l'opportunité de plaider auprès des autorités locales en faveur du soutien à l'enseignement du français et du développement de la francophonie. Elle a visité plusieurs établissements admirables dont l'école n° 8 de Grodno et sa section francophone bilingue dynamique. Les sénateurs ont pu mesurer sa créativité lors de la grande fête annuelle, dotée d'un programme théâtral de grande qualité. Elle a pu juger du bon niveau de l'enseignement dans cet établissement modèle, où le français bénéficie du soutien de l'administration régionale et où travaille une équipe enseignante étoffée.

*

* *

À l'issue de son déplacement, le groupe d'amitié est donc convaincu de l'opportunité d'une **intensification du dialogue entre la France et la Biélorussie**, dans un contexte où l'Europe se trouve elle-même en mutation et en voie de recentrage continental suite au Brexit. Ce contexte apparaît particulièrement favorable au renforcement de nos coopérations institutionnelles, économiques et culturelles. Outre la perspective de rencontres interparlementaires et commémoratives, les négociations en vue de l'intégration de la Biélorussie dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les prochains Jeux Européens à Minsk (21-30 juin 2019) offriront, au cours des prochains mois, des occasions concrètes de resserrer des liens avec un pays historiquement attaché à la France et situé au carrefour des grands enjeux européens.

Composition de la délégation



M. Charles GUENÉ

Président du groupe d'amitié
Sénateur de la Haute-Marne
(Les Républicains)



M. Jean BIZET

Vice-président du groupe d'amitié
Sénateur de la Manche
(Les Républicains)



M. Vincent ÉBLÉ

Membre du groupe d'amitié
Sénateur de Seine-et-Marne
(Socialiste et républicain)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_852.html